

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
731571	13004716	20054421 20058947 20063869 20067453	Veste polaire de haute visibilité

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200628	HV-orange	100% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200280	noir	100% polyester

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	8725	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 3 / sans manches classe 1),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605128337, valable jusqu'au 31.05.2022,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 08.03.2019




Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement